

# VILLE D'ISTRES

## CONSEIL DE QUARTIER OUEST DU 6 NOVEMBRE 2014

*La séance est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 10, sous la présidence de Monsieur François Bernardini, Maire d'Istres.*

**M. le Maire.**- Mesdames, Messieurs, je sais que nous sommes dans des conditions un peu difficiles mais la démocratie se vit quelquefois avec difficulté. Nous avons voulu ce Conseil de quartier, maintenant nous allons travailler pour le faire vivre le mieux possible, même si les mètres carrés manquent.

*(M. le Maire procède à l'appel des Conseillers de quartier)*

Mesdames, Messieurs, je rappelle simplement que le Conseil de quartier Ouest a été créé lors du premier Conseil municipal pour répondre à notre souci de proximité avec la population. Nous avons, à l'époque, trois quartiers officiels, nous en avons créé un quatrième, et c'est M. Patrice Guoin qui en est l'adjoint, chargé plus particulièrement de ce périmètre, indépendamment de sa délégation.

Ce Conseil, comme je l'ai dit hier soir et comme je le dirai à Entressen, a une vocation de concertation et de discussion, de présentation des projets et d'initiatives de la vie courante vécue par ceux qui en ont la charge, et bien sûr un sentiment, une amélioration, par ceux qui en sont les principaux résidents, c'est-à-dire les habitants du quartier. J'attache beaucoup d'importance aux Comités d'Intérêt de Quartiers. Ils sont pour nous les pierres angulaires d'un travail confiant et permanent. De nombreux projets ont été réalisés avec leur accord, à leur demande, et eux comme nous travaillons dans l'amélioration des meilleures conditions, quels que soient les sujets développés. Il faut simplement qu'ils restent dans un cadre possible et faisable. Ils sont pour nous déterminants car il nous arrive de recevoir de nombreuses doléances. Je ne dis pas qu'elles ne sont pas justifiées, mais elles doivent être représentatives de l'aspect le plus large possible, et le Comité d'Intérêt de Quartier a cette charge-là, non pas de juger ou d'arbitrer, mais d'essayer de trouver la meilleure quintessence dans sa réalisation. Il est important pour nous que cela existe et, à la lumière de ce qui a été vécu pendant des années, avec l'expérience de chacun, nous avons pu voir que quelques doléances qui passaient par le Comité ont été abandonnées parce que le Comité lui-même, ayant le sens de la synthèse et d'un collectif plus large que la simple demande, arrive, soit lui-même à trouver une solution, soit à l'abandonner, puisqu'elle n'est pas de nature à apporter quelque chose pour le quartier. Néanmoins, elles sont entendues.

Ce quartier est nouveau mais il a pris de la place dans les projets de la Municipalité. Ils vous seront présentés au cours de leur déroulement. D'autant plus que vous êtes dans un cadre entre la notion passante, c'est-à-dire dans un point où les véhicules traversent notre cité pour aller vers d'autres, mais aussi en point de sédentarisation, en tant que vécu mais aussi en termes de courses, notamment avec les zones artisanales et commerciales. Beaucoup de projets et de situations sont effectivement prévus. Il ne faut pas oublier non plus les projets que nous avons dans le cadre de l'extension de la ville d'Istres, dans la partie située vers la route de Miramas, à partir des Bellons. Là aussi, des intentions ont été actées et seront communiquées au moment où elles prendront plus de réalité, ne serait-ce que par les études qui sont lancées ou pour leur simple réalisation, dès que celles-ci seront opérées. J'en veux pour preuve le collège Savary, dont nous avons évoqué le transfert il y a quelques mois, qui sera de manière très officielle opérationnel, sur le papier et dans le temps, dans votre quartier. Cela fait partie de nos intentions et nous avons d'ailleurs négocié avec le Conseil général pour que cela puisse se faire, dans le cadre bien sûr du transfert de Savary, de son amélioration ainsi que de la distribution des collèges sur la ville, puisqu'à ce jour, les quatre collèges de la ville sont plutôt situés dans les quartiers Sud que dans les autres quartiers. C'est donc le moyen aussi d'assurer un meilleur équilibre.

J'aurai l'occasion de parler d'autres choses tout à l'heure mais je vais immédiatement donner la parole à Patrice Guoin pour quelques points inscrits à l'ordre du jour.

### **I. COMMUNICATIONS :**

**M. GOUIN.**- Je voulais juste dire en introduction que ce quartier Ouest est effectivement un nouveau quartier. La Ville comporte maintenant ses quatre quartiers. Celui-là est très vaste et avec beaucoup de population. Le défi est de trouver une âme et une unité sur un quartier nouveau, ce qui n'est pas toujours facile. On m'a souvent fait remarquer qu'il manquait d'équipements publics ou autres, vous en avez un ici qui est au centre de votre quartier, c'est la Maison de quartier, qui vit et qui vous attend pour venir y chercher des informations, des conseils et autres. C'est un quartier qui, sur sa partie Bellons, comme l'a évoqué M. le Maire, va avoir un développement, et justement avec le collège, un rééquilibrage des équipements publics ainsi que des commerces de proximité. Voilà pour la présentation de ce quartier.

**M. le Maire.**- Si vous me permettez, l'un des problèmes importants que nous aurons à traiter, en tout cas à évoquer puisque le traitement se fait à un autre niveau, c'est l'amélioration des points de circulation, eu égard à l'installation, la vie, l'existence, depuis des décennies, de la base, qui chaque année s'accroît, par le nombre de personnes qui y travaillent, par les transferts, soit de régiments, soit d'escadrons, et qui font que d'une

année sur l'autre nous avons une augmentation de la population à l'intérieur de la base. Vous voyez que le matin et le soir c'est un peu compliqué. Nous travaillons et nous avons déjà beaucoup travaillé avec le commandant de la base, c'était à l'époque M. Moritz. Cela a été très profitable parce que nous avons rapidement trouvé des principes de solution. Je dis bien des principes car il faut après que le Ministère soit d'accord. Il l'a été pour donner la possibilité à une voie de se réaliser pour permettre à la base d'être alimentée par un autre circuit. Ce circuit est effectivement en train d'être étudié par les services de l'EPAD et lorsque nous aurons une maquette de ce qui sera fait, à échéance nous vous la présenterons. Il y va de surcroît que dans la mesure où l'on imagine aussi la desserte de nouveaux quartiers, comme celui du Petit Bayanne, le chemin des Bellons qui est l'axe principal pour aller à la Bayanne et pour desservir l'aire de la Transhumance va être, lui, porté à un autre gabarit, avec un passage souterrain. C'est en train d'être réfléchi, opéré, étudié, par l'EPAD, et nous devons aussi voir comment nous allons traiter le sujet, à partir des financements qui seront mis en place par la ZAC elle-même et par des contributions extérieures. Ce sera un élément d'importance que nous vous soumettrons.

Et pour terminer sur ces grands axes, parce que cela fait partie de la vie du quartier mais aussi de la vie de toute la ville, je vous dirai simplement que l'une des discussions que j'ai pu mener avec les services de la Préfecture et la Ministre elle-même, Mme Lebranchu, dans le cadre de la Métropole –puisque certains ont préféré être en totale désapprobation face à la situation qui leur était annoncée, c'est-à-dire l'installation de la Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2016– personnellement, vous l'avez vu, j'ai mené une autre opération et j'ai souhaité que l'on puisse considérer que la Métropole soit un appui pour toutes les communes importantes afin qu'elles puissent assurer leur développement, et j'ai demandé au Ministère de négocier certains projets qui seraient bien sûr bien vus de la part des maires concernés dans ce territoire. A ce titre-là, la zone de Fos –qui est quand même un port d'importance, même s'il n'est pas dans les tout premiers d'Europe, il a vocation à devenir un poumon économique encore plus fort que ce qu'il est– est curieusement mal desservie puisque nous n'avons aucune autoroute et aucune ligne ferroviaire pour la desservir, ce qui est une anomalie fondamentale parce que cela ne peut pas faciliter les différentes phases de développement. J'ai donc demandé que l'on regarde cela de très près et j'ai eu effectivement la confirmation de la réalisation de l'autoroute. C'était quand même quelque chose qui me tenait à cœur et qui pouvait surtout faire pencher la Métropole vers quelque chose d'important et de concret, et non pas des supputations ou des suppositions d'avenir. C'est-à-dire que la route qui est actuellement à une seule voie est promise dans le temps futur à devenir la A56, une véritable autoroute à quatre voies.

Ce projet était prévu pour 2030 et dans les discussions que nous avons à ce jour il est avancé à 2022. Ce sont 8 ans de gagnés, ce n'est pas demain matin, mais c'est déjà quand même une belle avancée. Si les principes de simplification sont aussi forts que ce que l'on entend ou que ce que l'on annonce, on pourrait peut-être gagner 1 ou 2 années sur tout ce qui est enquêtes publiques, en tout cas accords des services de l'Etat. Si ceci se fait dans ce cadre-là, il n'y aura plus qu'à mettre le financement qui va avec, ce qui n'est quand même pas négligeable.

Vous voyez que l'on peut prendre la Métropole avec un sentiment concret et constructif, c'est en tout cas ce que nous essayons de faire en ce qui concerne la ville d'Istres dans son intégralité, mais aussi vous, résidents du quartier où passe cette voie principale, et vous serez quand même à ce moment-là soulagés de ce point de circulation. Je vous relaisse la parole, Monsieur.

**M. GOUIN.**- Nous allons passer aux communications, celles qui concernent spécifiquement le quartier ou celles plus globales qui intéressent tous les quartiers et dont nous voulions que vous preniez connaissance.

La toute première à l'ordre du jour consiste à évoquer le nouveau Pavillon des sports, baptisé Claude Ecoffet, dans le bâtiment Trigance 3. Le service des sports de la Ville et les associations sportives sont réunis dans un bâtiment auquel nous avons souhaité donner le nom de Claude Ecoffet, l'un de nos collègues qui a toute sa vie œuvré pour les équipes et les clubs sportifs. Dans ce Pavillon des sports à Trigance vous retrouverez l'Office Municipal des Sports, le service animation et 13 associations sportives istréennes qui sont également hébergées dans ce lieu, comme la gymnastique rythmique, « A vos baskets », « L'ASA Istres », la boxe taï et bien d'autres encore.

**M. le Maire.**- Si je peux me permettre de compléter, c'est l'un des effets induits de la construction de la mairie. Je laisse de côté les critiques stupides qui ont pu être portées, regardons les effets positifs que ça a apportés, indépendamment bien sûr des services rendus dans ce cadre-là au sein de la nouvelle mairie. Regardons les éléments annexes et consécutifs, le Pavillon de Claude Ecoffet en est un exemple. Il y avait des clubs sportifs qui n'avaient pas de locaux, certains sont liés à leur lieu d'évolution, d'autres n'en avaient pas du tout. Cela nous a permis de solder, parce qu'aujourd'hui il n'y a plus un seul club sportif qui n'a pas une aire pour se réunir, travailler et préparer ses compétitions. Vous voyez donc l'effet positif de la construction de la mairie et j'étais heureux lors de l'inauguration de voir une belle foule présente et consciente de ce climat nouveau et meilleur dont les gens vont avoir la jouissance pour mener à bien leurs compétitions.

**M. GOUIN.**- La deuxième communication porte sur les labels qu'a obtenus la Ville d'Istres. Le premier c'est le label « Ma ville a du cœur », obtenu pour l'installation de défibrillateurs sur la ville. Le deuxième c'est l'obtention de la dénomination de « Ville Station tourisme » que possèdent 150 communes en France, et Istres en est très fière. Au concours des « Villes fleuries », la Ville a obtenu la quatrième fleur, encore une fois. Et

la « Marianne d'Or » destinée au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville pour l'équipement des 117 classes de vidéoprojecteurs. Il y en a 42 en France.

**M. le Maire.**- Si je peux me permettre également de compléter, nous n'avions pas encore à ce jour évoqué officiellement ce label « Ma ville a du cœur », mais c'est de très proche actualité car il a été obtenu récemment. Cela va faire plaisir à tous ceux qui ont le sens du secours et qui pourront avoir un outil à leur disposition en cas de malaises cardiaques. Je ne le souhaite pas mais sachez que des défibrillateurs sont répandus dans les équipements, c'est pourquoi ce label nous a été dédié.

Je voudrais rester aussi sur le label « Ville Station tourisme ». C'est un élément flatteur parce qu'il élève notre ville à un rang d'attrait assez incomparable. Il y a beaucoup de critères qui entrent en jeu. On peut parfois s'étonner que n'ayant pas la pole position sur un critère qui apparaît majeur, on ne puisse pas être considéré à ce niveau-là, mais beaucoup d'autres entrent en jeu et dans ces autres-là nous sommes à de bons niveaux qui nous amènent à avoir ce titre. Ce titre est une marque de confiance puisqu'il est délivré pour 12 ans et c'est aussi une marque de devoir puisqu'à partir du moment où nous l'avons, il va falloir l'honorer, le faire vivre, le nourrir de nouveaux projets. Vous verrez qu'au fil des années des nouveaux projets vont avoir lieu pour développer des points d'intérêts multiples qui permettront à des touristes de venir chez nous, d'y rester, d'apprécier et d'en parler en partant afin que d'autres puissent y venir. Je suis tout à fait heureux de ce genre de choses. L'une des conséquences, cette après-midi j'avais un rendez-vous avec quelqu'un qui veut investir dans un camping. Cela va être fait, nous allons avoir une autre dimension. Beaucoup d'investisseurs sont en train de s'intéresser à ce que nous sommes, à ce qu'ils peuvent apporter et je pense que tout cela sera une plus-value à la ville d'Istres et bien sûr à ses habitants, pour la notion d'image, d'emploi, de bien-être, car le premier touriste, ne l'oublions pas, c'est le citoyen résident. Il l'est au même titre que ceux qui viennent de l'extérieur participer à ces activités.

La « Ville fleurie », c'est une redite mais ce n'est pas aussi facile que ce que l'on peut croire. Croyez-moi, les services ont bataillé pendant des semaines pour que l'on puisse conserver cette fleur. Il est difficile de l'obtenir, il est encore plus difficile de la garder, car comme dans la mode ou dans la couture, il y a des principes qui changent et il faut s'adapter à l'évolution des choses. Vous avez remarqué que les ronds-points, ou du moins les lieux fleuris, ont moins de fleurs colorées. Si nous avions mis des roses ou des tulipes partout, il n'est pas sûr que nous aurions gagné la quatrième fleur. C'est assez curieux parce que ce ne sont pas des notions de beauté et d'esthétique, c'est une notion de temps qui passe, d'adaptation à l'évolution des choses. Aujourd'hui nous sommes dans une transition dite écologique où les notions de la réserve d'eau, de la nappe, de la végétation qui doit être conservée plutôt à travers des plantations qui se conservent, du moins avec un côté plus rustique que le côté coloré, nous amènent à avoir gardé cette fleur. Nous avons senti l'évolution qui était en train de se passer et comment le jury allait le traduire. C'est pour cela que vous avez vu, ce qui a pu quelquefois choquer ou interroger, quelques ronds-points avec des graviers. Cela fait partie de la notion plus minérale. C'est curieux, en parlant de concours de villes fleuries, de se tourner vers le végétal, mais là il y a du minéral. C'est un tout qui doit être harmonieux, nous l'avons réussi. Un grand merci à M. Davini et à nos équipes, parce que c'est grâce à leur concours que ceci a été qualifié.

Et pour terminer, la « Marianne d'Or ». C'est aussi quelque chose dont nous sommes très fiers parce qu'il y en a peu en France, non pas des « Mariannes d'Or » parce que ce sont des trophées dédiés à des situations exemplaires, mais là nous en sommes très fiers puisque c'est dans le monde éducatif, à travers les 117 classes qui ont été équipées du numérique à Istres. Il n'y a pas d'équivalent en France, nous pouvons donc également en être fiers.

Je crois que les choses sont vécues naturellement, peut-être parce qu'on a l'habitude de les faire, peut-être parce qu'on les trouve banales, mais s'il y a des distinctions c'est parce qu'il y a des compétitions, il y a des gens qui gagnent, d'autres qui perdent, et il y a surtout des valeurs et des exemples à retirer. Il faut que vous sachiez tous, les uns et les autres, que sur beaucoup de points nous faisons partie des lieux qui sont regardés avec envie et qui servent d'exemples à d'autres. On peut entendre les revendications des demandes particulières mais ce qui importe c'est le sens du collectif, avoir le sens de la synthèse, de la vision générale, et je crois que nous pouvons dire sans honte, en regardant tout le monde dans les yeux, même ceux qui sont de mauvaise foi, que nous faisons les choses pour le bien-être et que beaucoup de personnes le reconnaissent à travers ces labels-là.

**M. GOUIN.**- La communication suivante concerne l'installation de la zone bleue en centre-ville. Depuis une quinzaine de jours, des places de stationnement ont été matérialisées en bleu, sur lesquelles le régime du disque bleu fonctionne, avec une unité sur toutes ces places et sur les parkings souterrains d'une première heure gratuite. Avec le disque bleu vous pouvez rester une heure gratuitement. C'était une demande forte des commerçants et nous espérons qu'avec ce principe il va y avoir un certain turnover sur les places et que cela va bénéficier au commerce local.

**M. le Maire.**- Là aussi, finalement on fait du nouveau avec des recettes anciennes puisque nous n'avons absolument rien inventé, c'est quelque chose qui existait dans les villes avant que les horodateurs ne soient venus régir la totalité du périmètre public et du patrimoine public, le patrimoine de voirie dédié au stationnement. Il est certain qu'à Istres il y avait une facilité à laisser sa voiture dormir un temps infini, ce qui pouvait bloquer l'accès à des places libres pour les commerçants. Ce sont eux qui nous l'ont demandé. C'est un

effort important de la Collectivité parce que nous renonçons à 80 000 € de recettes et dans les temps qui courent ce n'est pas rien, mais nous le faisons parce que l'important c'est que cette ville bouge, attire, et que l'offre des commerçants grossisse. Il y aura bien sûr le Forum des Carmes mais il y aura aussi d'autres initiatives faites pour la gonfler à travers la clientèle qui s'accroîtra. J'espère que tout le monde le comprendra, et dites-vous bien que s'il y a une heure gratuite il y aura aussi une verbalisation. Ce n'est qu'à cette dose-là que la zone bleue peut fonctionner, sinon nous recommençons la sédentarisation des voitures pendant un temps infini. Il y a donc une équipe de la police municipale dédiée au contrôle pour que les espaces de temps gratuits ne soient pas dépassés. J'espère qu'une heure convient bien, c'est assez large pour faire quelques courses, et puis après on peut passer à autre chose.

**M. GOUIN.**- La communication suivante concerne le point sur la vidéo protection, fonctionnement et négociation avec les bailleurs sociaux. Il y a eu une réunion le 31 octobre avec la quasi-majorité des bailleurs sociaux, puisque 16 sur 18 étaient présents, les 2 absents vont être reçus, et c'était pour installer la vidéo protection chez les bailleurs sociaux. Un programme avait été prévu en 3 tranches. La tranche 1 a été réalisée, la 2 est réalisée ou en cours et la 3 le sera en 2015. Pour donner quelques détails, la gare a été installée en 2014, le rond-point des Colonnes sera installé en 2015, le rond-point Aimé Césaire a été installé en 2014, et seront installés en 2015 : le Pavillon de Grignan, le carrefour Boucasson Feuillantines, le chemin de la Manne, le chemin de Capeau, le chemin des Tartuges, le chemin de Bord de Voie Est, le chemin rue des Ajoncs et la Maison de quartier de Trigance.

**M. le Maire.**- Juste une parenthèse pour ce qui est des bailleurs sociaux. Il n'y a pas lieu d'en discuter ce soir puisqu'il n'y a pas beaucoup de logements sociaux dans ce quartier, indépendamment de la Bayanne, bien sûr, mais qui fait l'objet de discussions avec la SNI qui, par principe, est favorable, mais n'a pas donné son accord officiel. On verra à ce moment-là si ce projet peut être mené à la Bayanne avec le bailleur social.

Pour le reste, vous avez vu que ce sont bien sûr des grands axes qui sont chaque fois privilégiés, parce qu'ils permettent de voir d'où les gens viennent, d'où ils partent, et de se rebrancher sur d'autres situations qui ont pu être faites dans d'autres lieux. Je le dis de manière quasiment définitive, cela évitera de poser la question, nous resterons sur les grands axes et ceux qui, encore une fois, déterminent les lieux de passages. Nous ne rentrerons pas dans les lotissements, sinon cela représentera des sommes considérables qui ne pourront pas être financées sur le budget de la commune. Pensez que nous avons déjà presque une centaine de caméras, ce qui est là aussi un chiffre absolument incomparable à ce que vous pouvez trouver ailleurs. On pourra toujours nous dire qu'au bout de l'impasse il serait bon d'en avoir une pour surveiller le petit chemin vicinal parce que quelqu'un peut y passer, mais on ne pourra pas le faire. Je vous le dis franchement parce que je sais que les Présidents des Comités d'Intérêt de Quartiers pensent que c'est un outil qui peut rentrer dans leur périmètre de responsabilité. Oui à l'extérieur, oui à l'entrée, quand c'est sur les grandes voies, mais à l'intérieur des lotissements nous ne pourrions pas rentrer.

**M. GOUIN.**- Après nous avons l'ouverture de l'aire de grand passage. Il a été créé une aire de grand passage à Istres pour répondre au schéma départemental d'accueil des gens du voyage du 10 janvier 2012. Elle est située à la limite Sud-Ouest de la commune, à proximité de la RN569 et desservie par l'ancienne route de Fos. Cet aménagement permettra d'accueillir les gens du voyage lors des rassemblements saisonniers. La durée de stationnement est bien sûr limitée dans le temps. Elle est gérée par un agent domicilié sur le site même, il est en charge de l'accueil, des utilisateurs temporaires, de la gestion et de l'entretien du site. La surface aménagée permet d'accueillir 110 à 120 caravanes tout en conservant les voies de communication et les surfaces liées à la sécurité du site. L'aire est entièrement sécurisée et clôturée pour éviter tout accident par rapport à la voie SNCF proche et à la route la desservant. De même, un portail a été mis en place à proximité directe de l'habitation du gardien, offrant ainsi un contrôle et une gestion de proximité aux occupants du site. L'aire a été végétalisée et des plantations d'arbres ont été réalisées pour agrémenter le lieu. Des dalles de vidange pour les caravanes et des cuves pour les effluents ont été prévues, la distribution d'électricité n'est pas fournie.

**M. le Maire.**- Nous l'avons fait dans les normes légales d'accueil. Certains pourront s'émouvoir qu'il n'y ait pas d'électricité mais elle n'est pas prévue dans les aires de grand passage. Toutes les commodités sont prévues. Cette aire de grand passage a prouvé son intérêt ces jours derniers, vous avez pu le voir. D'abord, je pense que c'est quelque chose qui était attendu parce que beaucoup d'entre vous ont été gênés, à juste titre, par des gens du voyage qui s'installaient, au mépris des aires publiques, au mépris des aires privées, se saisissant des moyens publics payés par les contribuables, comme l'eau et l'électricité, et c'est toujours absolument désagréable de voir que ces choses se déroulent.

Ce dossier a été mené depuis 6 ans, rendez-vous compte. N'oublions jamais que nous sommes en France. Et pourtant, dès l'installation de M. **Ledun**, le Préfet à l'époque, et moi-même, nous avons lancé ce projet. Il aboutit maintenant, c'est heureux, et nous avons pu le voir dès hier, puisqu'il y a des gens qui n'étaient peut-être pas encore au courant, ou qui y sont allés et qui ont considéré que ce n'était pas à leur convenance et qui ont préféré envahir un nouveau terrain. Après constatation par la police, après transmission des constats de la police au Préfet, après signature du Préfet d'un arrêté d'expulsion, ils sont partis le lendemain. Vous voyez que les choses rentrent dans un ordre qui n'aurait jamais dû être dérangé, puisque la notion de respect doit être partagée

par tout le monde. Nous avons mis les moyens pour quand ce n'est pas le cas. Je pense que de cette manière-là, dans ce quartier mais aussi à Entressen, mais aussi au bord de l'Etang de l'Olivier, mais aussi au stade Audibert et encore à d'autres endroits, nous n'aurons certainement plus l'occasion de voir des campements de longue durée.

Je rappelle que cette aire en plus est payante, parce que les gens qui iront là-bas devront s'acquitter d'un droit de séjour.

Monsieur Ferrari, vous qui avez eu à rencontrer de multiples fois ces gens-là au fil des années précédentes, je crois que vous êtes vraiment soulagé.

**M. FERRARI.**- Je crois que ce sont surtout les gens qui vont être soulagés et que nous n'aurons plus les plaintes que nous avons eues à une époque.

**M. le Maire.**- Mais vous étiez en première ligne pour aller discuter avec eux et ce n'est jamais une chose facile.

**M. FERRARI.**- Très juste.

**M. GOUIN.**- Ensuite nous avons un point sur les rythmes scolaires. Cette rentrée a été un peu particulière puisque, ont été instaurés les nouveaux horaires scolaires, les enfants ayant classe 4,5 jours par semaine, et la Municipalité était chargée d'organiser les Temps d'Activités Périscolaires, appelés TAP. Ce sont des activités sportives, artistiques ou culturelles d'une durée d'une heure et demie pendant laquelle les enfants sont encadrés par du personnel qualifié, animateurs, ATSEM, assistants scolaires et éducateurs. Ils sont gratuits à Istres. Le programme est établi à l'année et comprend des activités type formant un parcours adapté à l'âge de l'enfant, cycle 1, 2 et 3. A remarquer que les moyens mis en œuvre par la Commune sont considérables : 63 ATSEM, 13 assistants scolaires, 94 animateurs qualifiés, 26 éducateurs sportifs. A savoir que sur les 4 512 élèves scolarisés à Istres, puisque c'était par inscription, 3 063 se sont inscrits pour les TAP, ce qui correspond à 68 % des effectifs.

**M. le Maire.**- C'est un point d'information mais qui sera enrichi des discussions que nous allons mener. D'abord dans les jours qui viennent, puisqu'une rencontre est prévue avec tous les parents d'élèves fraîchement élus. Nous ferons un premier point, un premier rapport d'étape après la rentrée scolaire, pour voir les choses qui ont été bien organisées, les choses qui se sont passées moins bien que ce que l'on pouvait attendre, les choses qui se sont améliorées. J'ai déjà sollicité l'indulgence, c'est une réforme que nous n'avons pas voulue, qui nous est tombée sur les bras. Nous avons pour but de faire aussi bien que les années précédentes, en sachant que notre niveau est très élevé. Au départ j'avais des inquiétudes que l'on ne puisse pas atteindre ce niveau, ne serait-ce que pour les écoles de sport puisque, avec la gestion différente du mercredi matin elles étaient vouées à disparaître, nous avons fait en sorte d'en sauver quand même une grande partie. Les parents nous en sont reconnaissants parce qu'ils ont toujours apprécié que leurs enfants puissent très tôt découvrir trois sports à travers les écoles municipales.

**M. GOUIN.**- Je vais maintenant passer la parole à Yves Garcia pour le sujet suivant qui est la préparation de l'opération « Istres propre ».

**M. GARCIA.**- Merci. Mesdames et Messieurs, voici donc un focus sur l'opération « Istres propre 2015 » que nous sommes en train de préparer.

Premièrement, sur le credo, c'est le même, nous sommes encore et toujours sur la sensibilisation puisque malgré les avancées que vous allez pouvoir écouter tout à l'heure au niveau des bilans, on se rend compte qu'il y a encore du travail à faire et qu'il faut tous ensemble se mobiliser encore. Le credo est donc d'impliquer et de fédérer l'ensemble des habitants, associer bien sûr les services administratifs et techniques de la Ville pour éveiller et mobiliser les consciences environnementales. Les enfants, encore une fois, seront au cœur de notre dispositif pour transmettre avec eux et grâce à eux une pédagogie des bons réflexes et attitudes au quotidien, et continuer à faire que cet évènement soit une démarche éco-citoyenne exemplaire. Les chiffres précédents dénotent que c'est aujourd'hui un marqueur positif de l'action citoyenne de nos quartiers.

En termes de bilan, nous serons sur la sixième édition, après avoir fait une pause en 2014 pour raison de calendrier électoral que vous comprendrez bien. 2009 était la première année. Si l'on compare les deux derniers évènements, en 2013 nous avons mobilisé à peu près 2 000 éco-citoyens, nous avons collecté 170 m<sup>3</sup>, et un an avant nous étions un peu moins, 1 800 éco-citoyens, et nous avons collecté un peu plus, 220 m<sup>3</sup>. Il y a eu des progressions dans les chiffres, des progressions dans le nombre d'éco-citoyens, et une diminution sensible de la collecte, ce qui indique bien que la ville est de plus en plus propre et que cette action-là a des vertus.

Nous avons eu un souci pour programmer l'opération 2015 car nous avons souhaité la caler, comme les autres années, sur le mois de mai, mais celui-ci est truffé de ponts, il y a une période scolaire juste avant, et le mois de juin n'était pas possible dans la mesure où la programmation à Istres était importante. Après réflexion avec le groupe de travail, nous avons donc calé le 23 mai, il nous a semblé que c'était la date la plus appropriée. Notez donc bien sur vos agendas le 23 mai 2015, c'est un samedi bien sûr, comme les autres années.

Concernant les formats, nous allons conserver ce qui fonctionne : l'implication des acteurs associatifs, la mobilisation des quartiers et en particulier les Présidents de Comités de quartiers –beaucoup sont ici ce soir– avec lesquels nous avons fait un travail remarquable et avec lesquels nous continuerons de travailler dans le même esprit. Nous allons rapidement revenir vers vous pour nommer les référents de secteur, travailler avec vous sur la cartographie, faire les repérages, comme nous l'avons fait les autres années.

Nous allons garder l'action intergénérationnelle qui avait eu lieu avec ITLE et EPJ qui avaient été exemplaires. Et puis, bien entendu, nous sommes sur des thématiques avec les enfants et nous sommes en train de travailler avec eux sur des projets spécifiques.

Nous souhaitons développer les actions que nous avons initiées auprès des entreprises du Tubé qui avaient bien fonctionné, reconduire les actions d'implication du monde sportif, du milieu scolaire, travailler encore auprès du monde du handicap qui est un monde sensible et pour lequel nous avons à cœur que la différence soit banalisée ce jour-là.

Le nouveau format sur lequel nous travaillons concerne l'implication des centres sociaux –on n'avait pas pu le faire les précédentes années– implication de la base aérienne 125 qui, sur le principe, serait d'accord pour nous rejoindre, implication des jeunes du service civique. Et puis un format qui va donner plus de force pour mutualiser les moyens, nous allons décliner ce projet sur le SAN, avec une opération que l'on appelle « Ville propre SAN », il n'y a rien d'original. Istres en sera le point d'orgue puisque l'objectif est de terminer sur Istres le 23 mai sur un caractère un peu plus festif. L'intérêt de cette opération est d'avoir un marqueur sur l'ensemble des six communes, et de mutualiser les effectifs et les moyens matériels qui sont lourds et onéreux.

Le déroulé sera à peu près le même. Nous allons convier les participants au point de ralliement qui les concerne à 9h, ce sera le moment sympathique, le partage d'une collation. Ce sera aussi le moment pédagogique où l'on précisera l'objectif de cette journée, les consignes de tri, on remettra les équipements, les gants, les sacs, les t-shirts, les bracelets, puisque ce jour-là, comme les autres années, les accès aux bus seront gratuits et les gens qui auront nettoyé pourront bénéficier d'un repas offert par la Municipalité. On nettoie jusqu'à 11h45, tout le monde se rassemblera sur l'esplanade pour les remerciements et le repas partagé. Nous sommes en train de mettre au point les animations avec le Comité de pilotage et vous, bien entendu, qui serez au cœur du dispositif. Voilà la première synthèse.

Le prochain Comité de pilotage va travailler très prochainement, le 1<sup>er</sup> décembre, et dès le mois de janvier nous serons en contact avec l'ensemble des référents de quartiers et les associations pour formaliser ce projet. Rendez-vous donc pris le 23 mai. Merci.

**M. le Maire.** - Je remercie M. Garcia parce que c'est un travail très assidu et très studieux. Je suis surpris par le nombre de réunions qui sont organisées, ce qui montre que la mobilisation souhaitée par le Comité d'organisation a besoin, grâce aux Comités de quartiers, d'être validée par des appels incessants. Je veux remercier les Comités d'Intérêt de Quartiers et leur président, qui sont des relais extrêmement positifs et efficaces auprès de leurs adhérents pour faire comprendre que cette opération est d'une utilité publique remarquable. C'est à travers cette opération que l'on crée un sentiment collectif, que l'on crée un respect plus large vis-à-vis du bien public mais surtout vis-à-vis des personnes qui y vivent. Je dis souvent que la propriété collective est la propriété de chacun, chacun doit donc la respecter, et à partir de là, avec plus de personnes et moins de débris collectifs recueillis, les progrès ont été notés depuis des années et l'on voit qu'il y a effectivement une prise en compte. On a ce sentiment. On le voit bien dans des endroits qui avaient le triste privilège d'être souillés régulièrement et qui sont maintenant tout à fait respectés. On en revient à nos obligations de ville propre, de ville où il fait bon vivre, de station de tourisme, qui sont des obligations qui doivent être partagées par tous et je vous en remercie. Rappelons-nous que nous étions plus de 1 500 la première année, que nous avons augmenté chaque année d'une petite centaine et que nous avons été 2 000 la dernière année. Pour cette reprise il faudrait atteindre ce niveau-là et je suis sûr que M. Garcia y veille et en tout cas se mobilise avec vous pour y parvenir.

**M. GOUIN.** - Quelques mots sur l'aménagement de la Maison de quartier de Trigance, c'est-à-dire le bâtiment dans lequel nous sommes. Il s'agit de l'aménagement du rez-de-chaussée, au-dessous de cette salle, pour un montant de 320 000 € et ce sera pour courant 2015. C'est la création en particulier de trois salles de réunion, une de 46 m<sup>2</sup> avec un office, plaques chauffantes et autres pour pouvoir faire des animations, une de 27,7 m<sup>2</sup> et une petite de 16,8 m<sup>2</sup>. Le tout avec des sanitaires pour handicapés et classiques. Ce bâtiment, architecturalement parlant, était au départ prévu avec ce vide en dessous, mais suite à la demande des utilisateurs il a été pensé de remplir ce vide et d'en profiter pour créer un peu plus de salles de réunion pour que les associations puissent être un peu plus à l'aise.

**M. le Maire.** - Ce projet est un peu lié à la gloire du quartier puisque si nous en avons l'obligation c'est parce que beaucoup de choses se passent ici, autant en réunions toutes simples de comités, de groupes particuliers qui appartiennent bien sûr à cet environnement, mais aussi pour des services associatifs qui ont une notion de public. Je pense notamment aux services de crèches qui viennent s'installer ici au moins trois ou quatre matinées par semaine et qui, grâce à cela, rendent des services à nos populations, indépendamment du service public que nous assurons nous-mêmes. Cette nécessité a donc été étudiée en fonction des besoins demandés et, en plus, elle a été examinée avec le concours des principaux responsables, notamment le centre social Pierre Miallet qui a été le fil rouge de la réflexion de l'aménagement du bas. Il est heureux que finalement cette

architecture ait pu livrer cette opportunité au départ. Si cela n'avait pas été le cas, nous serions bien ennuyés aujourd'hui pour agrandir ce point de rencontres qui est extraordinairement bien fourni.

**M. GOUIN.**- Monsieur le Maire, je vais vous laisser la parole pour la question suivante qui est l'aménagement du futur quartier de Trigance.

**M. le Maire.**- Ce sont juste des éléments. Nous y reviendrons parce que la construction d'un quartier est quelque chose d'important. Nous sommes dans un cadre qui comporte des dents creuses, qui ne sont pas les mêmes qu'en centre-ville où il s'agit juste de remplir quelques centaines de mètres carrés par une nouvelle maison ou un immeuble, ici ce sont des quartiers qui continuent à se construire de part et d'autre. Vous avez vu que la partie Boucasson, Beauvoir, a été éliminée il y a quelques années, nous avons supprimé le chenil qui gênait beaucoup les riverains. Les choses sont restées en l'état sur des terrains libres, des terrains vagues, pour aller après vers le rond-point des Colonnes et y retrouver d'autres équipements du style collectif, avec des publics, avec le SESSAD qui est un point d'accueil des jeunes, le CFAI qui est un élément particulièrement important dans la stratégie de formation des jeunes pour les métiers d'avenir dans la métallurgie et l'aéronautique, dont nous aurons besoin lorsque le pôle sera là. Avec ces espaces au milieu, cette dent creuse, nous réfléchissons pour que les quartiers nouveaux se composent. Cela fait bien sûr partie du PLH qui a été voté par le SAN ainsi que des éléments que nous avons repris dans le cadre de la modification du POS et de l'avènement du PLU.

Indépendamment des maisons et des bâtiments qui sont construits, je vous rappelle qu'il y avait un gymnase qui, du point de vue des élus d'Istres –notamment de Jean-Louis Derot et de moi-même, puisque nous siégeons à l'époque au SAN– n'était pas ce que nous pouvions attendre. C'était un gymnase qui n'avait pas une portée tout à fait concordante avec nos besoins car ceux-ci sont de deux ordres : soit on fait une grande aréna pour accueillir l'équipe de haut niveau qui, pour l'instant, ne se retrouve qu'à la patinoire, mais cela représente un quota d'argent, un quota financier lourd ; soit on fait un élément classique du même topo que les gymnases dont nous avons besoin et que nous avons déjà en nombre sur notre commune.

Il a été choisi à ce moment-là de dépenser, au bas mot, pour commencer, 16 M€, pour faire un équipement qui n'aurait accueilli que 1 000 personnes. Il a été difficile de faire comprendre que nous n'en voulions pas et que c'était de l'argent perdu. Finalement, les circonstances de la vie ont fait que nous avons eu plus de possibilités de nous faire entendre puisque les changements d'élus nous ont conduits à être mieux écoutés, et à partir de là nous sommes repartis sur un gymnase qui correspond au gabarit de nos clubs. Ce sera un gymnase d'entraînement pour faire respirer tous les autres qui accueillent beaucoup de clubs ou de groupes. Nous aurons bien sûr l'engagement tenu du CFAI de faire une salle réservée, non pas au niveau d'un auditorium colossal mais une salle de rencontres aménagée pour leurs conférences. Ils en ont besoin. Nous l'avions dit et nous le faisons. Nous ajouterons aussi d'autres éléments pour les clubs, notamment une salle pour le tennis de table qui n'a pas de lieu particulier, qui opère, soit à la patinoire, soit au stade Donnadiou, et qui est quand même chaque année en Coupe d'Europe. Et la boxe, pour terminer. Tout cela représente un ensemble dont le gagnant du concours sera nommé dans quelques jours.

**M. GOUIN.**- Le jury se réunira le 27 novembre.

**M. le Maire.**- D'ici début janvier il présentera, sous vos yeux, le bâtiment à construire et ensuite, bien sûr, il sera réalisé. Il sera au milieu des logements futurs et accompagné d'une crèche et d'un groupe scolaire qui comprendra 5 classes maternelles et 9 classes élémentaires. C'est dans le cadre de la répartition des écoles. Aujourd'hui nous avons des écoles qui sont suffisantes mais, avec des quartiers qui se construisent, il faut un apport supplémentaire. Cet apport-là sera donc suffisant pour à la fois une meilleure répartition et un ajout d'élèves. Il y aura aussi un parc de 2 ha végétalisé dans lequel on pourra voir fleurs et minéraux, une synthèse de tous les éléments qui pourront créer un espace de vie ainsi qu'un espace de protection, parce que n'oublions pas qu'un écran phonique doit être installé. Jusqu'à maintenant il y avait un merlon, qui n'est pas le plus beau qui ait pu être choisi à cette époque-là pour faire un écran par rapport au bruit. Le parc servira également d'écran phonique avec bien sûr son élément de bordure. On vous donnera plus d'explications lorsque nous avancerons. C'est l'EPAD qui est chargé de ce dossier.

**M. GOUIN.**- Je vais passer la parole à Claude Mora, Conseillère municipale chargée de l'animation des quartiers, qui va vous dire quelques mots sur un projet d'animation de ces quartiers.

**Mme MORA.**- En cette saison il y a très peu de choses dans les quartiers, il n'y a que des videgreniers, c'est-à-dire que chacun reste chez soi. Dans le cadre de ma délégation, j'ai donc le projet de faire une animation sur les quartiers Ouest à laquelle tout le monde sera convié. Une réunion est déjà prévue lundi soir à 18h à la salle Joseph Thomas en mairie. Je crois que j'ai oublié deux ou trois associations et CIQ, veuillez m'en excuser, je vous ai rencontrés là et je vous reverrai après pour bien en discuter encore. Ce serait donc une journée familiale pour fédérer tout ce monde et que l'on se rencontre un peu l'hiver autour d'un plat de cuisine. Je demanderai donc la participation de chacun, des petites comme des grandes mains. Nous fournirons bien sûr le matériel. Il nous faudra de la bonne humeur, et puis le beau temps, mais je pense qu'il sera là, il y aura très peu de mistral, nous aurons un beau soleil, pas de pluie, et tout ira bien.

Je vous donne donc rendez-vous lundi soir à 18h à la salle Joseph Thomas pour les Présidents de CIQ et d'associations ou leurs délégués. Merci.

## II. BILAN « ALLO TRAVAUX », BILAN « ALLO QUIETUDE », PROPRETE ET VISITES DE QUARTIER :

**M. GOUIN.**- Les communications sont terminées, je vais vous énumérer le bilan de « Allo travaux », « Allo quiétude », et M. Casado vous fera après le point sur les travaux effectués dans le quartier.

A savoir que, hors « Allo travaux », « Allo quiétude », M. le Maire a fait 459 courriers à destination des habitants des quartiers Ouest suite à des doléances.

Pour le contrôle de la propreté, du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2014, 1 396 passages ont été effectués par les services.

Par rapport aux dépôts sauvages, la personne chargée de les contrôler en a identifiés 18 dans ce quartier Ouest, sur les 40 signalés sur la commune, ce qui n'est quand même pas mal.

« Allo travaux », du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre, a reçu 603 appels pour le quartier Ouest sur les 2 111 de la commune, soit 28,5 %.

« Allo quiétude » a reçu 58 appels sur les 300 de la commune, soit 19,3 %.

Et les points sur les visites de quartiers en 2013, le 19 septembre il y a eu le domaine des Bellons, le 30 octobre les allées de Craonne et le 3 décembre le quartier Bardin.

Voilà pour les statistiques. Je passe la parole à M. Eric Casado pour les travaux.

**M. CASADO.**- 32 opérations ont été réalisées à ce jour pour un montant de 565 480 €, parmi lesquelles, pour ne citer que les plus importantes : la réfection de diverses chaussées dont l'allée des Pins, l'élargissement de l'allée des Micocouliers à la Bayanne pour 60 000 €, la réalisation d'un trottoir avec busage du canal d'arrosage sur le chemin de Bel Air pour 208 757 €, la réfection de la placette à l'allée de la Peña, la réhabilitation de l'espace vert, la reprise de l'entrée de la rue de la Calèche et l'aménagement de la rue du Stade au Cembro pour 67 600 €, la réhabilitation du chemin des Pepi pour 122 615 €, la réfection du chemin des Jardiniers de Tartugues pour 13 000 €, les divers aménagements de l'allée de la Passe-Pierre à Trigance pour 32 500 € (c'est la mise en place des ralentisseurs), et la réfection d'un tronçon du chemin des Cognets, près des canaux d'arrosage, pour 47 721 €.

14 opérations sont en phase d'étude ou de démarrage, dont : la reprise de l'allée des Magnolias aux Bellons pour 23 606 €, la mise en place d'un ralentisseur sur le chemin des Bellons, entre le rond-point de la Transhumance et Notre Dame de la Crau, pour 21 400 €, la réfection d'une partie de la voirie à la rue des Bruants au Boucasson pour 16 000 €, la réfection de la rue Pierre Brossolette au quartier de l'Oratoire pour 61 300 €, la création d'un trottoir et l'aménagement de voirie sur le chemin du Bord de Voie Ouest, entre l'allée des Geris et la traverse des Grenouilles (c'est le petit tronçon qui n'a pas été réalisé), pour 141 515 €. Ce qui porte le montant total des travaux à environ 850 000 € pour l'année 2014 sur les quartiers Ouest.

Pour l'année 2015, 16 opérations sont d'ores et déjà projetées ou programmées pour un montant estimé à 509 700 €, dont : la création d'un parking à la rue de la Futaie à Trigance, la réfection du chemin du Moutonnier, la réfection du trottoir de la Ronde des Lucarnes aux Bellons, l'aménagement de trottoirs et d'espaces verts sur le chemin du Bord de Crau, un tronçon de la chaussée du Bord de Voie Ouest, assez important puisqu'il représente 240 000 €.

Ce sont les plus grosses opérations. Nous sommes bien entendu à la disposition des Présidents de CIQ pour voir toutes les opérations dans les quartiers qui viendront s'ajouter à ces 509 000 € pour arriver à peu près à la même somme qu'en 2014, c'est-à-dire aux alentours de 900 000 €.

## III. QUESTIONS ECRITES ET ORALES :

**M. le Maire.**- Je vais maintenant évoquer les questions que l'on nous a transmises et après je laisserai la parole à l'Assemblée pour les points d'intérêts qui seraient dans les esprits des uns et des autres.

Nous avons reçu une série de questions déposées par M. Martin, Président du CIQ Le Grillon. Je ne répondrai pas aux questions concernant l'accueil des gens du voyage car je l'ai fait en premier lieu, ni le projet A56 puisque je l'ai fait également. Nous resterons donc sur les trois premières questions concernant l'urbanisme et la sécurité publique.

Question d'urbanisme : « Quels sont les projets et termes de développement dans les quartiers Ouest, hors projets déjà relatés lors de la réunion publique ? La question concerne les dessertes pour circuler dans le cadre de ces projets, sachant que l'espace est limité ». J'ai aussi donné un début de réponse mais M. Casado va pouvoir compléter.

**M. CASADO.**- Vous avez pratiquement tout dit, Monsieur le Maire, puisque vous avez annoncé les aménagements et les voiries qui allaient être concernés. Il y a donc la future autoroute avec plus que deux points d'entrée, un au niveau du rond-point des Colonnes et un autre à la Transhumance. Ensuite, l'agrandissement ou plutôt le doublement du chemin des Bellons, puisque nous aurons un passage, un ouvrage d'art souterrain, ce qui va fluidifier l'accès de part et d'autre de la voie ferrée. L'EPAD travaille dessus. Et ensuite il y a tout ce qui concerne les futures zones d'aménagement qui sont prévues au PLU où, là, les dessertes ont été prévues à des

emplacements réservés. Vous avez d'ailleurs pu voir lors de l'enquête publique les amorces de voiries qui étaient concernées : la ZAC des Craux, une partie de Papaille, et il n'y a rien d'autre sur ce principe.

**M. MARTIN.**- Vous avez effectivement répondu à 90 % de ma question. Il reste juste le point de liaison entre le rond-point des Colonnes et le rond-point Dassault où, comme vous le disiez très justement, ça bouchonne dans les deux sens le matin et le soir. Sachant qu'il y avait un vieux projet sur le doublement du pont qui enjambe la voie ferrée et dessert la zone de Casino, on en avait déjà parlé avec M. Casado.

**M. CASADO.**- En fait c'étaient les voies primaires de l'opération ZAC de Trigance, ce que l'on appelait la V1, la V2 et la V3. L'Etat avait finalement financé le doublement du pont de la voie ferrée, la Commune ne peut pas financer un tel ouvrage. Il est vrai que le trafic routier est important, mais il faut aussi se dire que l'on peut essayer de trouver des solutions pour les piétons, parce que l'intérêt est de pouvoir rejoindre la zone commerciale de Géant Casino. Je suis allé sur place, en septembre je crois, et à la demande de quelqu'un, nous avons vu une possibilité de faire un passage. D'abord, de mettre en protection le chemin du Bord de Voie Ouest et le chemin des Cognets, c'est-à-dire le passage à niveau au niveau de Rassuen, faire un trottoir éclairé pour que l'on puisse passer au travers de l'opération EPAD et rejoindre Géant Casino. Cela permettrait au nouveau lotissement qui vient de sortir à la rue des Bougainvilliers de rejoindre ce passage protégé et piétonnier par le trottoir qui a été créé il n'y a pas longtemps. Pour vous, au Grillon, c'est pareil, sortir sur cet endroit. Au niveau piétonnier cela permettrait déjà d'envoyer les gens sur la zone commerciale sans qu'ils aient besoin de prendre leur véhicule.

Après, la deuxième chose, l'accès en ville est effectivement compliqué. Si l'on crée un deuxième passage souterrain sous le chemin des Bellons, cela va réduire aussi le flux à cet endroit-là. Parce que les gens en fait cherchent la facilité, ils ne veulent pas d'un passage à niveau comme nous avons aujourd'hui à Tartugues ou aux Bellons.

**M. MARTIN.**- Dans le même esprit, il y a le passage et l'aménagement du trottoir qui aboutirait derrière Sport 2 000, c'est l'une de nos demandes. Sachant qu'il faudra y rajouter l'éclairage parce que c'est une zone assez dangereuse.

**M. CASADO.**- Tout à fait. J'ai le chiffrage, je peux vous le dire, et nous verrons ensuite avec M. le Maire pour la programmation. Il y en a pour 57 298 €. Cela concerne à peu près 100 m linéaires d'aménagement de voirie complète, avec trottoirs, éclairage, pluvial.

**M. MARTIN.**- Je vais quand même faire un remerciement parce que notre problème c'est que pour éviter ces bouchons les gens passent dans notre quartier. Il a donc été rajouté des ralentisseurs et je remercie la Commune de les avoir posés parce qu'on les attendait depuis un certain temps et maintenant on a pu sécuriser le secteur.

**M. CASADO.**- Il est clair que le chemin du Bord de Voie Ouest et le chemin des Cognets sont des raccourcis pour les gens qui ne veulent pas s'ennuyer à passer devant Géant Casino. On le sait. C'est pour cela que nous multiplions les ouvrages. Le maire n'a jamais refusé de mettre des ralentisseurs à cet endroit, au contraire, parce qu'en les mettant on gêne un peu ceux qui veulent raccourcir et aller vite.

**M. MARTIN.**- Il y a quand même eu un accident grave au carrefour.

**M. CASADO.**- Vous avez remarqué que les ralentisseurs sont de plus en plus efficaces et dissuasifs par rapport à ceux que l'on faisait à une certaine époque.

**M. MARTIN.**- Ils sont néanmoins contestés par certaines personnes.

**M. CASADO.**- Qu'ils les contestent mais au moins on est sûr que les gens passent à 30 km à l'heure dessus, notamment celui qui est devant le nouveau collège.

**M. le Maire.**- M. Martin avait également posé la question suivante : « Quels sont les projets d'aménagement de l'axe routier situé entre les ronds-points de Casino et Dassault via le rond-point des Colonnes ? » J'ai dit tout à l'heure que cela faisait partie de la A56.

Et également : « La situation accidentogène de l'axe entre les ronds-points Dassault et Bayanne ». Je regrette mais tant que la notion d'autoroute ne sera pas labellisée et effectivement créée, il n'y aura pas de construction de muret ou de quoi que ce soit. Il faut être clair. En revanche après, il y aura effectivement la séparation normale.

**M. CASADO.**- Nous avons un radar entre l'entrée de Fos et l'entrée des Colonnes, et un deuxième après la Transhumance jusqu'à Entressen. Entre les deux, il n'y en a pas. La RN1569 est une route nationale.

**M. le Maire**.- Cela fait deux radars à peu de distance.

**M. CASADO**.- Il n'y en a pas dans le tronçon en ville.

**M. MARTIN**.- Il est vrai que la solution passe par l'autoroute A56 mais il reste néanmoins la desserte locale, parce que tout le monde ne prendra pas l'autoroute pour aller rejoindre la Bayanne. Vous avez aussi évoqué le mur anti-bruit, il faudra y penser quand on aura l'autoroute mais pour le moment il faut rester patient.

**M. le Maire**.- Concernant la tranquillité publique, vous faites état de bruits qui ont été entendus lors de trois fêtes d'été dans des locaux à proximité, M. Canovas vous répondra, puisque vous souhaitez également connaître le nombre de policiers qui couvrent notre commune.

**M. CANOVAS**.- Mesdames et Messieurs, une information concernant avant tout la sécurité du quartier, pour rassurer les résidents riverains. A ce jour et sur l'année 2014, nous sommes intervenus une trentaine de fois, et 3 fois notamment concernant des nuisances générées par des gens qui faisaient une fête dans la salle. Une trentaine de fois sur l'année, cela peut paraître beaucoup mais c'est en fait très peu. Vous avez un quartier relativement calme, je parle sur l'ensemble de la zone Ouest.

Concernant les effectifs, je ne vous parlerai pas de ceux de la police nationale parce que cela ne nous regarde pas et je ne les connais pas exactement. Je peux simplement vous expliquer que nous, la police municipale, avons un effectif de 46 agents, qui a été renforcé récemment par plusieurs personnes entrées depuis le mois de septembre. Nous avons en place un système de caméras dont vous parlaient M. le Maire et M. Gouin qui couvre une grande partie de la commune avec actuellement 91 caméras opérationnelles sur la ville. Dans la phase 3 vous aurez, notamment sur votre quartier, 6 caméras qui seront installées très rapidement. C'est un outil indispensable qui nous permet d'appréhender et d'interpeller notamment les auteurs de troubles, les individus qui commettent des infractions et autres délits. Bien évidemment, on ne voit pas tout. Bien évidemment, on ne peut pas mettre des policiers derrière chaque rue, mais cet outil que nous avons depuis déjà quelques années nous permet d'appréhender nombre de personnes qui commettent des infractions et des délits. Notamment dans ce quartier, il y a quelque temps, quelques difficultés nous ont été expliquées par les riverains, des jeunes venaient le soir et perturbaient la tranquillité du quartier. Sachez que ces jeunes ont été identifiés, appréhendés pour la plupart d'entre eux, et ils ont été verbalisés. Je pense que depuis, le quartier a retrouvé un certain apaisement.

Nous continuons bien évidemment à circuler sur l'ensemble des quartiers. Notre priorité et notre mission principale restent la tranquillité de nos concitoyens. Concernant les caméras, c'est du H24 en lecture d'image, et vous avez aussi une police municipale qui agit 24 heures sur 24, 365 jours par an.

En dehors de nos missions et des actions que nous menons sur l'ensemble des quartiers, vous avez un numéro de téléphone que vous pouvez trouver sur l'annuaire et vous pouvez alerter la police municipale à toute heure de la journée et de la nuit, si vous avez une difficulté quelconque, et nous interviendrons assez rapidement.

Encore une fois, vous avez un quartier qui est relativement calme. Ce sont des quartiers principalement résidentiels. C'est un peu plus compliqué à surveiller parce qu'il y a beaucoup de rues et de résidences, il est donc évident qu'avec seulement une ou deux patrouilles sur l'ensemble de ces quartiers on ne peut pas tout voir ni appréhender tous les gens qui commettent des troubles, mais sachez que nous sommes présents au quotidien et si vous avez une quelconque difficulté, n'hésitez pas à faire appel à nos services. Merci beaucoup.

**M. le Maire**.- Merci, Monsieur. Relevons l'un des éléments, 24 heures sur 24, y compris, depuis peu de temps, le CSU, puisqu'il y avait 5 heures baladeuses la nuit que nous avons comblées. Aujourd'hui c'est 3, 8, 24 heures sur 24 là aussi.

Je voudrais donner la parole maintenant à M. Garcia qui doit répondre sur la gestion des déchets. Même si M. Martin dit, à juste titre, que cela relève souvent des comportements irrespectueux, comment pourrait-on mieux gérer les encombrants ?

Excusez-moi, pour rester sur l'aspect sécurité, en évoquant M. Garcia je pense justement à l'action que nous menons, avec lui, M. Mayor et moi-même, avec les services de police et le Procureur de la République sur le concept des voisins vigilants. C'est un concept qui existe depuis peu, qui n'est pas encore mis sur pied à Istres mais qui va l'être dans un quartier bien précis, à la demande des habitants, quartier qui est tout à fait résidentiel. C'est plus pour se prémunir que parce qu'il y a eu une exagération quelque part. Nous suivons cette notion puisqu'elle est citoyenne, elle est volontairement amenée et partagée par les gens jusqu'au respect des principes que la Préfecture et la Justice édictent elles-mêmes, c'est-à-dire la limite dans le rôle d'action qu'il peut y avoir après l'information.

Monsieur Garcia, fort de cette expérience de préparation de structure, et je crois aussi que vous faites des réunions un peu fédérales avec quelques Présidents de CIQ, ce serait peut-être une idée à lancer dans le quartier pour avoir justement cette notion d'information. Il n'est pas question de faire de la délation ou de l'action personnelle pour remplacer la police, mais simplement de se dire que l'on peut être au fait de quelque chose qui se

passé et, à partir de là, on va l'éviter à son voisin. A charge, bien sûr, que le voisin fasse la même chose si le cas venait à se produire.

**M. MARTIN.**- Cela rejoint tout à fait l'esprit. Nous avons mis en place dans le quartier un système de surveillance par mail avec une alerte cambriolage. Lorsqu'il y a malheureusement une tentative ou un cambriolage, je l'envoie à tout mon carnet d'adresses. J'en ai même envoyé à d'autres Présidents de CIQ. On envoie ce qui s'est passé, les événements. On ne raconte que les faits. On ne va pas inventer. On raconte ce qui s'est passé et l'on dit « Attention, veuillez surveiller votre propriété, voire celle de votre voisin, parce que telle personne est en train de rôder, ou nous avons trouvé des gens qui ont franchi une propriété ». Il m'est même arrivé personnellement d'aller voir deux jeunes qui avaient franchi une propriété. Nous faisons donc une alerte cambriolage par mail.

**M. le Maire.**- On souhaite bien sûr qu'il y ait une forme de solidarité de voisinage mais on ne sait pas comment les gens peuvent réagir après l'appel. On veut quand même éviter les drames. Prenez donc la peine aussi, si vous voyez un incident, ou du moins les prémices d'une sensation, de prendre l'attache de la police qui organisera cela. Parce que, encore une fois, si nous avons la possibilité d'organiser ces voisins vigilants c'est quand même sous un concept assez organisé par la Justice elle-même.

Monsieur Garcia, vous pouvez compléter et répondre à la dernière question concernant les encombrants.

**M. GARCIA.**- Pour ce qui concerne les encombrants, je parle au titre de ma délégation de Vice-président à Ouest-Provence sur la gestion des déchets. Déjà, vous le savez tous mais au cas où il y aurait quelques oublis, je rappelle qu'un numéro vert est à votre disposition et que c'est un service gratuit. Il suffit simplement d'anticiper, de prendre rendez-vous. Des hôtesse sont là pour vous écouter, et nous vous proposons un enlèvement, soit pour des déchets verts, soit pour des encombrants. Cela se fait plutôt bien, avec quelques difficultés. Du côté de la régie, quand il y a un rendez-vous téléphonique, on précise bien à chaque fois que l'on doit se limiter à un volume qui est calé à 5 m<sup>3</sup>, parce que l'on ne peut pas se transformer en déménageurs et faire des opérations spécifiques, bien que quelquefois nous y soyons contraints. En se limitant à enlever 5 m<sup>3</sup> cela se passe plutôt pas mal, puisque c'est un numéro qui est assez actif et je pense que cela rend service à la population.

Avec M. le Maire et l'équipe municipale nous n'arrivons pas à comprendre qu'avec ce service, qui est rare puisque mis à votre disposition gratuitement, on continue à constater dans des quartiers de l'incivilité chronique. Il nous appartient à tous, et à vous aussi, de travailler ensemble pour pouvoir alerter encore plus et travailler sur la sensibilisation.

**M. le Maire.**- Aux encombrants qui sont visualisés par des meubles ou des appareils ménagers, on pourrait y ajouter les déchets verts qui entrent exactement dans la même catégorie. C'est dommage parce que là aussi nous fournissons un service gratuit. Je comprends que quelqu'un qui jardine le dimanche ait envie, après qu'il ait enlevé son herbe, que tout disparaisse et qu'il aille donc au plus pressé, mais le plus pressé c'est quand même, au pire, la déchetterie, parce qu'il pourrait au moins aller là. Mais s'il avait un peu plus de patience il attendrait que l'on passe car effectivement on passe. Généralement cela ne se passe pas comme ça. Si l'on peut vous rassurer, il nous est arrivé dans des endroits vraiment ahurissants... Ne croyez pas que je dénie ce qui se passe dans les quartiers, mais quand ça arrive au centre-ville, que vous avez tout un camion qui a laissé meubles, sommiers, commodes, sur les allées Jean Jaurès, cela vous met encore plus les boules. Demandez à M. Canovas, nous avons dépêché une enquête il n'y a pas très longtemps et nous avons trouvé la personne, et avec ses petits bras cette personne a fait le chemin inverse. Sinon, combien lui aurait coûté l'amende ?

**M. CANOVAS.**- De 800 à 1 500 €.

**M. le Maire.**- Quand on est bien au point, bien précis, et quand on arrive sur le fait, on arrive effectivement à verbaliser ou à faire reprendre ses meubles par celui qui les a entreposés.

Une dernière information de la part de Mme Imbert avant de donner la parole à l'Assemblée et de conclure.

**M. GOUIN.**- Vous nous faites un petit bilan de la période estivale 2014, Madame Imbert ?

**Mme IMBERT.**- Nous avons eu une saison touristique 2014 qui a démarré d'une manière un peu plus morose que d'habitude. Cela correspond à l'environnement national avec un mois de juin qui a été plus difficile, un mois de juillet qui s'est tenu, en revanche nous avons eu un meilleur mois d'août.

Concernant la fréquentation de la ville d'Istres, depuis 2 ans nous notons une forte augmentation de la clientèle étrangère qui était assez rarissime. On voit que de plus en plus d'étrangers fréquentent notre ville. Ce sont essentiellement des personnes venant du Nord de l'Europe, beaucoup de Belges, des Anglo-Saxons, des Allemands et des Hollandais. Par rapport à la clientèle française, nous avons beaucoup de personnes qui viennent du Nord de la France, de Paris et de la région lyonnaise également. Nous nous rendons compte que beaucoup de

personnes qui consomment Istres dans les activités sont des Istréens, bien sûr, mais également des personnes des alentours, des Martégaux, des Salonnais, des Miramasséens, beaucoup du département.

Je n'ai pas encore les statistiques de l'année puisque nous attendons évidemment la fin de l'année pour pouvoir vous rendre ces chiffres, mais le mois d'août a annoncé un mois de septembre qui a été aussi très propice et très favorable.

Nous faisons beaucoup d'efforts pour développer et ancrer une image touristique de la ville, nous menons des opérations et nous sommes très soucieux de l'image que nous renvoyons. On se rend compte que l'image d'Istres est vraiment en train d'évoluer et de se développer. L'ancrage touristique de la ville se développe.

**M. le Maire.**- Merci. La parole est à celui qui la demande.

**M. PHILIPPE.**- Bonjour. Je vais revenir sur les dépôts sauvages. Ici, devant la Maison de quartier, toute l'année nous faisons nettoyer, et toute l'année cela revient systématiquement. Un ou deux jours après, les gens ont pris l'habitude de venir mettre leurs cochonneries. Nous en avons parlé avec Yves des jours et des jours, je ne sais pas ce qu'il faut faire. Nous avons demandé le barreaudage pour que l'on arrête de venir avec des brouettes mais c'est tout le temps comme cela.

Puis je vais revenir sur une autre information, un habitant des traverses des Grenouilles nous a demandé que l'on puisse aménager le chemin de Bord de Voie au niveau piétonnier. Nous avons beaucoup de collégiens qui traversent le quartier pour aller au collège Coutarel, au départ ils passaient par la voie ferrée mais maintenant c'est grillagé. Et le soir nous avons un problème puisqu'il n'y a pas de lumière. Les petits sont sur la voie sans lumière. C'est dangereux. Si l'on pouvait finir l'aménagement. Vous en avez parlé, donc il n'y a pas de souci.

**M. CASADO.**- C'est dans les 142 700 €.

**M. le Maire.**- Y a-t-il d'autres interventions ?

**M. BLANCHON.**- J'ai une question. Vous savez qu'en tant qu'association de jardiniers nous sommes particulièrement concernés par les déchets verts et chaque année nous rencontrons la même problématique là-dessus. Lorsqu'on est venu refaire le parking j'ai posé la sempiternelle question « Que fait-on du terrain avec la maison attenante à ce parking ? ». J'avais dit que si quelque chose se faisait, nous serions partie prenante pour qu'il y ait une aire de compostage et une aire de déchets verts, comme ce qui est fait sur les Maurettes. Je sais que l'on a fait une aire de déchets verts pour les jardiniers des Maurettes à côté des jardins où ils peuvent tous déposer, y compris les gens qui habitent dans le quartier. Ce serait très profitable pour tout le monde. Nous faisons déjà du compostage mais nous pouvons aussi faire une aire de compostage sur cet endroit-là. Tout est bon à prendre de ce côté-là pour faire du vert et du recyclage.

**M. le Maire.**- La discussion n'avancait pas parce que ce terrain, vous le savez bien, n'est pas directement à la collectivité, il est au SAN avant de passer par nous. Il se trouve que dans la redistribution des cartes, les terrains font bien sûr partie des actifs qui vont rentrer dans le périmètre de responsabilité de la commune. Ce sera fait dans les mois qui viennent, nous serons en gestion directe et à ce moment-là nous verrons quelle sera la meilleure solution. Nous prendrons celle qui sera la plus avantageuse, soit le stockage simple de déchets verts parce que cela vous permet effectivement d'avoir un lieu, ce sera une simple utilisation de déchets verts à fin d'engrais que vous composterez vous-mêmes, et vous avez aussi la possibilité que ce terrain puisse être divisé en deux ou trois parcelles et donné à l'association pour qu'elle ait des adhérents supplémentaires.

**M. BLANCHON.**- Une extension de deux ou trois jardins, ou un parking supplémentaire, tout est possible là-dessus.

**M. le Maire.**- Mais rassurez-vous, ce sera dans le périmètre de responsabilité de la commune qui le fera avec l'association et pour l'association.

**M. BLANCHON.**- Merci d'avance.

**Mme LE FLOCH.**- Bonjour. Je voudrais revenir sur le sujet des rythmes scolaires. D'abord, merci pour avoir mis en place quelque chose pour nos enfants, mes collègues qui travaillent à Marseille galèrent énormément. En revanche, il est vrai qu'il y a eu du tâtonnement à la rentrée. Je me permets de parler parce que je suis maman de deux jeunes enfants dont une petite fille de 4 ans qui est à l'école maternelle Gouin. Nous avons eu une réunion parents-professeurs à la rentrée lors de laquelle nous avons abordé le sujet et nous aurions souhaité une remontée de nos problématiques et questions auprès de la mairie, mais nous ne sommes pas certains que cela ait eu lieu. On ne reviendra pas sur le sujet de la réforme des rythmes scolaires, il est obligatoire, nous sommes d'accord. En revanche il y a eu quelques *couacs* à la rentrée et aujourd'hui il y a aussi un problème de communication. Nous sommes plusieurs parents, à l'école maternelle et primaire, à ne pas savoir qui est l'interlocuteur. Il doit sûrement y avoir un chef à l'école qui peut être un interlocuteur pour les parents mais nous ne

le connaissons pas. Nous voudrions aussi savoir qui est la personne qui garde nos enfants pendant une heure et demie deux fois par semaine et nous voudrions avoir un peu plus d'informations concernant les activités qu'ils font.

**M. le Maire.**- Je ne vous répondrai pas dans le détail puisque c'est un point précis. Ce que je peux vous dire en règle générale c'est que j'ai reçu toutes les personnes qui ont émis, non pas un mécontentement mais en tout cas une interrogation, voulant savoir si c'était, comme vous le dites, un *couac*, ou si c'était quelque chose qui allait être suivi. Chaque fois M. Zoppis et Mme Gherbi sont avec moi, ce sont les deux responsables administratifs de la mise en place des rythmes scolaires et c'est avec eux que les choses s'arrangent. A l'avenir, si vous avez un problème de ce type, je vous conseille de faire la même chose en direct, ils sont là pour cela.

Maintenant les choses ont été appliquées et je crois qu'elles rentrent bien dans l'ordre. Vous faites état de quelque chose qui s'est passé. Soyez indulgente, étant donné que c'est quelque chose de nouveau et que nous l'avons fait quelquefois avec des gens qui n'étaient pas obligatoirement les mieux formés, puisque nous avons été obligés de prendre des gens qui n'avaient pas toutes les qualifications. Tout à l'heure nous vous avons donné les chiffres et dans ces chiffres-là il y a une faible partie... Que la loi nous permet d'ailleurs, puisque le Gouvernement a considéré que quand il n'y avait pas suffisamment de gens qualifiés pour, il donnait 20 % de tolérance. Alors, si malencontreusement une personne se révélait n'être vraiment pas à la hauteur de ce que nous attendons d'elle, il faut nous le dire et nous prendrons les dispositions particulières. Etes-vous parents d'élèves aussi ?

**Mme LE FLOCH.**- Non.

**M. le Maire.**- Parce qu'il y a une réunion avec les parents d'élèves le 20 de ce mois où nous ferons le point et un rapport d'étape, en toute sincérité, parce que le but est que tout le monde soit content de la mise en forme de ces rythmes scolaires. Peut-être pas par rapport aux principes de la loi mais en tout cas sur ses conséquences. Qu'il n'y ait, ni des craintes, ni des surcharges, et dans ce cas-là la nécessité serait d'améliorer les choses en toute bonne foi de chacun.

**Mme LE FLOCH.**- Merci. Je vous demande juste que cela redescende vers les parents, car nous avons un manque d'informations au niveau des parents. Nous avons demandé des noms à l'école et nous ne les avons pas eus.

**M. le Maire.**- Je ne veux pas parler des enseignants, c'est peut-être un peu dommage que l'on n'ait pas ce lien aussi direct, mais en ce qui nous concerne vous pouvez nous appeler, il y a suffisamment de gens mobilisés sur ce secteur, on sait très bien que la réussite passe par cette mobilisation. A partir de là, si vous avez un tracassé, des parents d'élèves viennent d'être élus et ce sera l'une de leurs obligations vis-à-vis de vous. En tout cas vous les connaissez, vous savez qu'il y a une réunion, vous allez entendre ce que l'on va dire, ce qu'ils vont dire eux-mêmes, vous aurez la synthèse de tout cela et vous pourrez leur demander ce qu'il s'est passé.

**M. GOUIN.**- Si je peux juste rajouter une chose, j'ai un Conseil d'école demain et dans le dossier il y a le nom de l'ATSEM qui est responsable du service. A chacun des Conseils d'écoles qui vont avoir lieu ce mois-ci, chaque parent d'élève va être informé avec ce petit document. Je pense que vous aurez donc aussi cette réponse auprès d'eux, si vous ne voulez pas aller jusqu'aux services de mairie.

**M. DI CIACCIO.**- Je voudrais parler du Carré Bardin parce qu'il a été installé un sens interdit, on a modifié encore une fois. Malheureusement, cette après-midi je suis tombé sur des gens qui ne le respectent pas et qui rentrent directement se garer en sens interdit sur le trottoir. Cela continue. Que comptez-vous faire, vous ou le bailleur ? Et qui est le bailleur du Carré Bardin ?

**M. le Maire.**- Le bailleur n'a rien à voir dans cette affaire-là.

**M. DI CIACCIO.**- Si, parce que c'est un problème de places de parking.

**M. le Maire.**- Lorsque quelqu'un prend un sens interdit, ce n'est pas un problème de bailleur, c'est un problème de respect du Code de la route, et ceux qui sont là pour le faire respecter ce sont la police nationale et la police municipale. La première question est donc, par rapport à ce sens interdit, que nous avons mis à votre demande d'ailleurs...

**M. DI CIACCIO.**- A la demande des habitants de Cembro. La police municipale a été avertie plusieurs fois et apparemment cela n'a pas été tellement efficace. C'est ce que je pense et ce que les gens pensent aussi.

**M. le Maire.**- On vous a déjà répondu mais vous n'avez pas écouté de la meilleure oreille, Monsieur Di Ciaccio. C'est un peu comme pour les encombrants, si les gens ne respectent pas les règles, à un moment donné il arrive que ce soit un peu compliqué.

**M. DI CIACCIO**.- C'est un problème de sécurité des gens et des piétons. Si l'on attend qu'un accident arrive et qu'un enfant se fasse envoyer en l'air par une voiture, c'est sûr qu'après on fera quelque chose.

**M. CASADO**.- Effectivement, au départ, l'entrée de la rue de la Calèche était pile poil à la sortie de la rue du nouveau lotissement, nous avons donc modifié l'entrée à votre demande pour les habitants du quartier afin que l'on ne puisse pas prendre ce sens interdit en direct. En fait, ce qu'il faut comprendre, c'est qu'ils font 10 m et se retrouvent après dans une possibilité de rouler normalement parce qu'ils sont dans le lotissement. Ce sont donc ces 10 m qui sont un peu embêtants à faire respecter. Suite aux travaux faits initialement pour mettre le sens interdit, nous avons re-modifié pour que la rue soit moins facile à emprunter dans le sens interdit. Maintenant il y a la dernière solution, technique –parce que, comme le dit le maire, prendre les sens interdits ou griller les feux rouges c'est avant tout un problème d'incivilité– qui consisterait, au risque de gêner aussi les riverains, à mettre du mobilier urbain (barrières, poteaux ou arceaux) pour empêcher le stationnement sur le trottoir.

**M. DI CIACCIO**.- Il faudrait mettre des poteaux sur le trottoir. Il faut savoir aussi que dans les logements il y a beaucoup d'handicapés et qu'ils n'ont pas de trottoir.

**M. CASADO**.- Justement, on voulait le faire sur l'allée du Trident mais apparemment il y a un souci, on m'a laissé un rapport. Je viendrai te voir pour en parler. Sur le Carré Bardin il y a effectivement 14 logements pour personnes handicapées et ces personnes aimeraient bien pouvoir se rendre à Géant Casino mais la rue du Stade est encombrée. L'EPAD doit la réhabiliter avec du mobilier urbain pour éviter le stationnement sur les trottoirs, mais ce serait bien qu'elles puissent emprunter l'allée du Trident, qui est une impasse, pour aller rejoindre le rond-point de Géant Casino et ensuite le petit chemin piétonnier. On se verra sur place pour en discuter.

**M. DI CIACCIO**.- L'allée du Trident est aussi très dangereuse.

**M. CASADO**.- Le deuxième point concernant le sens interdit et l'installation de mobiliers urbains, effectivement on peut aller voir sur place où les mettre pour que cela ne gêne pas les riverains. Et la dernière solution, Jean-Paul va répondre, c'est que la police puisse intervenir.

**M. CANOVAS**.- Pour répondre aux remarques légères de M. Di Ciaccio concernant notamment la circulation en sens interdit, vous savez pertinemment que nous sommes venus vous voir et que nous avons mis en place un certain nombre d'actions, notamment avec les motards. Ne faites pas la moue, c'est la réalité. Nous avons engagé les motards à diverses reprises, nous avons verbalisé plusieurs personnes. Il est bien évident que lorsque nos motards sont là il y a très peu d'infractions. On ne peut pas rester en permanence sur le même site, bien évidemment, mais vous savez que nous avons engagé des actions sur plusieurs mois, nous continuerons à le faire et nous continuerons à verbaliser les gens qui sont en infraction. Vous ne pouvez pas expliquer aux gens que rien n'a été fait et qu'il n'y a pas de résultat.

Vous comprenez que sur un ensemble de 24 heures on ne puisse pas avoir constamment des agents sur le même site. Il est évident que quand nous sommes sur place les gens ne commettent pas d'infractions car ils nous voient, les motards et les policiers. En dehors de ces actions-là, on ne peut pas non plus tout voir et rester en permanence sur votre quartier, mais nous sommes intervenus à maintes reprises. Nous continuerons à le faire, bien évidemment, sur ce point bien précis et à des moments différents de la journée, mais je ne peux pas laisser mes motards en permanence devant votre sens interdit parce que les gens ne respectent pas le Code de la route. Vous avez des gens qui sont peu enclins à respecter le Code de la route, que ce soit chez vous ou ailleurs, ces gens-là franchissent des feux tricolores au rouge fixe, franchissent des sens interdits, commettent des dépassements dangereux, on ne peut pas tout voir et tout verbaliser.

Encore une fois, et j'espère pour vous rassurer, nous continuerons à mettre des actions en place sur votre secteur mais elles seront épisodiques parce que nous ne pouvons pas mettre des motards à la fois partout et en même temps. Nombre de personnes ont été verbalisées en infraction mais vous ne le savez peut-être pas parce que nous ne vous donnons pas ce genre d'informations. Vous avez cependant vu mes motards intervenir régulièrement et notamment à votre demande puisque nous avons établi plusieurs contacts avec vous-même. Merci.

**M. MICHEL-BECHET**.- Bonsoir à toutes et à tous. Je voulais tout simplement rappeler qu'au niveau du centre social et d'animation Pierre Miallet nous animons une coordination sur le territoire des quartiers Ouest autour de la Maison de quartier de Trigance. C'est un appel pour vous dire de venir nous rejoindre si à un moment ou à un autre vous souhaitez que l'on puisse travailler en commun, en termes d'animation socioculturelle, en matière éducative. Cette coordination associative permet d'essayer de répondre au mieux aux attentes et besoins les plus pressants des publics.

Nous nous réunissons depuis de nombreuses années avec les CIQ et les associations qui utilisent de manière fréquente la Maison de quartier et avec l'appui de la Ville nous sommes arrivés à mettre en lien un certain nombre d'activités et d'actions.

Actuellement nous nous tournons en particulier sur le quartier de la Bayanne dans la mesure où, avec l'école, nous mettons en place une série d'actions, notamment au niveau de tout ce qui est petite enfance, enfance et famille, et c'est un peu à partir de la Maison de quartier de Trigance que nous intervenons.

Avec l'appui de la Ville nous avons fait un petit document de communication, une plaquette, qui permet de relayer l'information que vous pouvez vivre au quotidien dans les CIQ et les associations. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Par ailleurs, nous animons ce que l'on appelle dans le jargon des centres sociaux une fonction d'accueil sur le centre social. Cela permet à toutes les personnes qui ont besoin d'un accueil généraliste de pouvoir rediriger vers les services compétents les populations qui en ont le plus besoin, notamment ceux qui étaient liés aux permanences de la Caisse d'Allocations Familiales à l'époque et qui ne le sont plus actuellement. Par d'autres relais, nous pouvons essayer d'être efficaces dans la réponse sociale aux personnes qui en ont besoin sur ces quartiers. N'hésitez pas à venir nous contacter.

Depuis 2 ou 3 ans, en fin d'été, au sein de la coordination nous animons un évènement qui s'appelle « Quartiers Ouest en images ». En sortant, vous pourrez récupérer un petit fascicule de travail qui a été fait avec le CIQ du Boucasson cette année, un certain nombre de personnes habitant les quartiers y expliquent un peu leur identité et celle du quartier.

Monsieur le Maire, vous le disiez tout à l'heure, quand on habite un quartier, ce qui est important c'est d'y trouver son identité. Dans la coordination de l'animation sur la Maison de quartier nous souhaitons y participer avec ces évènements. Peut-être que nous pourrions y mettre une dynamique supplémentaire et travailler en relais avec les écoles et aussi avec le collège Coutarel qui est un peu le collège de référence pour l'instant. Bien sûr qu'après nous aurons affaire au collège Savary qui sera déplacé sur ces nouveaux quartiers. Peut-être aussi une ou des nouvelles écoles, peut-être aussi de nouveaux équipements structurants à vocation socioéducative. A voir et à relayer avec le collège. Mais il est vrai qu'il y a une telle densité de populations dans ces quartiers, qui sont dans un mode de vie et d'habitat plutôt péri-urbain, qu'il y a vraiment un gros travail à faire sur l'isolement, la relation avec les adolescents, la relation avec les familles. Le travail entrepris avec la Ville autour de la parentalité est un travail d'accompagnement de tous les jours, notamment dans le cadre de la politique de la Ville, et il nous importe d'être à vos côtés sur ces enjeux-là. Merci.

**Mme PERROT.**- J'ai des questions plus terre-à-terre que ce que Monsieur vient de nous expliquer. Au chemin de la Fortune nous avons la joie de vous recevoir dans 8 jours, Monsieur le Maire, mais certaines choses n'ont pas été terminées, entre autres les barrières au bout du chemin de la Fortune qui donne sur le chemin des Bellons. Il n'y a que les pierres et ils n'ont pas remis les barrières.

**M. CASADO.**- Cela a été fait il n'y a pas longtemps, j'y suis passé tout à l'heure.

**Mme PERROT.**- Il y a 2 jours ce n'était pas fait. Et cela fait quand même 2 ans que nous vous demandons un aménagement de notre bosquet au début du chemin de la Fortune, côté Guynemer.

**M. CASADO.**- A côté du PAV ?

**Mme PERROT.**- Tout à fait. Vous avez eu la gentillesse de nous faire 3 places de parking qui sont vraiment appréciées par les mamans qui se rendent à l'école.

**M. CASADO.**- Il y a un banc aussi.

**Mme PERROT.**- Non, il n'y a pas de banc. Il y avait des travaux, vous êtes sans doute au courant, dans le terrain juste en face.

**M. CASADO.**- Il y a 3 maisons qui se construisent.

**Mme PERROT.**- Voilà, dans le terrain de Mme Sarraill. Des travaux ont été faits, je suppose pour se brancher sur le tout-à-l'égout ou l'eau. Je ne sais pas exactement ce qu'ils ont fait mais ils ont bien défoncé le terrain et cela n'a pas été remis en l'état, forcément, ce n'était pas possible. Il y a des regards qui ont été faits au milieu du terrain, je pense pour l'eau ou pour les évacuations. J'ai vu le problème avec une personne des espaces verts et l'on ne pourra même plus aménager le terrain à cet endroit-là.

**M. CASADO.**- Nous venons samedi, nous en parlerons donc sur place, il y aura les techniciens, etc. Les visites de quartiers sont faites pour cela.

**Mme PERROT.**- Je vous ai remercié de votre visite future.

**M. CASADO.**- Ne vous inquiétez pas sur les aménagements futurs, on se déplacera avec les techniciens et l'on regardera sur place ce que l'on peut faire.

**Mme PERROT**.- Très bien. On verra cela samedi. Merci de votre venue.

**M. DELMAS**.- Bonjour à tous. J'ai juste une petite question. J'ai entendu les travaux 2015 et je voulais savoir si l'aménagement du chemin du Bord de Crau était compris dedans. Je ne l'ai pas entendu.

**M. CASADO**.- Oui, c'est 114 000 €, de tête.

**M. DELMAS**.- Ce serait pour 2015 alors. Je vous remercie.

**M. le Maire**.- Y a-t-il d'autres questions ?

**M. MEXIS**.- J'ai aussi une structure de type associatif mais je ne vais pas en faire la publicité. Je voulais simplement vous poser deux ou trois questions. Concernant ce qui a été mentionné pour le Carré Bardin, je suis d'accord à la fois avec le chef de la police municipale et avec M. Di Ciaccio, à savoir que nous pouvons intervenir mais qu'il y a une limite à l'intervention matérielle de la police. Je pense que c'est la conséquence de la sur-construction à cet endroit-là. Il n'y a qu'à voir le fait qu'à la rue du Stade le trottoir n'existe plus, de facto, il y a toujours 10 voitures à peu près de garées. Je pense qu'effectivement c'est une conséquence de cet aménagement qui, soit ne prévoyait pas assez de places de parking, soit a été trop construit. Je pense que c'est réel et cela a évidemment une conséquence sur les voies alentours.

Par ailleurs, je voulais vous demander deux choses. Vous avez parlé d'une nouvelle crèche. Allez-vous, comme nous l'avions proposé nous-mêmes durant les élections, faire une crèche aux horaires étendus le soir et la nuit pour des personnels de type militaire, infirmier ou autres, qui ont parfois des horaires de vie décalés et qui sont peut-être particulièrement représentés dans les quartiers Ouest.

Ma deuxième question, il y a dans ces quartiers, même pas très loin d'ici, des logements loués depuis des années. Vous avez parlé du SAN, du CFAI, je m'adresse donc aussi à vous en tant que Vice-président chargé du logement à Ouest Provence. Est-il prévu de permettre l'accession à la propriété pour ces logements qui sont loués depuis des années ? Ce sont mes deux questions qui, je pense, peuvent intéresser certains habitants.

**M. CASADO**.- Je pense que vous n'avez pas connu la ville quand...

**M. le Maire**.- Soyons indulgents avec M. Mexis et ne polémiquons pas. Par nature, je m'adapte aux circonstances qui me sont collectivement transmises. A ce jour, je n'ai jamais eu une seule demande d'ouverture de crèche hors des circuits traditionnels. Je ne dis pas que votre idée est sottise, je dis qu'il se trouve qu'aujourd'hui, contrairement à ce que vous éditez, nous n'avons jamais eu une seule demande sur cette circonstance. Si tel était le cas, bien sûr, comme nous le faisons pour l'ouverture des services publics à des heures moins classiques, nous ferions ce que nous aurions à faire. Ni le service, ni l'adjoint, ni moi-même, n'avons été contactés pour mettre ce service sur pied.

En ce qui concerne les militaires, je vous rassure tout de suite puisque eux ont une attitude encore plus directe, car ils ont mené avec nous une discussion pour faire un équipement qui serait en partie –je dis bien « en partie » parce que nous aurions quand même 33% d'attribution des berceaux– dédié à la population militaire. L'accord a été noté par le Ministre, à la demande du Colonel Moritz, nous avons dit que nous étions d'accord. Maintenant il reste à choisir le lieu et je crois que les quartiers nouveaux de la Bayanne vont permettre d'avoir cette panoplie de services publics. S'ils estiment... Mais, s'arrêtant à 17h30 à la base, cela m'étonnerait qu'ils aient obligation d'avoir des horaires de nuit, mais si jamais ils nous le demandaient, ils auraient la capacité de le faire par rapport à leur propre équipement sur lequel nous serons simplement associés.

Pour les quartiers nouveaux, je suppose que vous voulez parler des nouveaux logements, puisqu'il n'y a pas de ventes d'accession sociale dans les quartiers d'ici. Les logements sociaux qui pourraient l'être sont encore d'un jeune âge et vous savez très bien, ou vous feignez de l'ignorer, que c'est à partir d'une certaine durée de vie, à partir du moment où le Conseil d'administration des HLM a donné son accord, qu'un logement dit social peut effectivement revenir, soit au locataire qui est in situ, soit, si celui-ci ne le veut pas, à des locataires de tout le parc de ce bailleur social. Voilà donc pour les logements anciens. Mais je ne crois pas que votre question s'appuie sur cela puisque vous devriez savoir qu'ici il n'y en a pas beaucoup.

**M. MEXIS**.- De quels pavillons en logement social parlez-vous ?

**M. le Maire**.- C'est Ouest Provence Habitat.

**M. MEXIS**.- A Trigance ils ont 15 ans maintenant.

**M. le Maire**.- Je viens de vous dire que le taux de vie est largement en deçà des lignes habituelles de cession à des locataires qui pourraient être privilégiés par un prix, comme on l'a fait à la Grande Conque. Mais lorsque le temps viendra, et au même titre que les autres, dans le même principe de transparence et d'égalité, nous participerons à cette rétrocession.

Pour les autres équipements de Ouest Provence qui sont en train d'être réalisés ou qui le seront, nous avons évidemment des équipements d'accès à la propriété de caractère social et les primo-accédants sont effectivement des gens qui peuvent être intéressés. Cela a été fait à la Passerelle également par rapport à des jeunes qui, grâce à un apport minime et à un loyer capitalisé, vont être propriétaires de leur appartement à partir de 4 ou 5 ans je crois, pas plus, en tout cas dans ces eaux-là.

Vous voyez, Monsieur Mexis, que le Carré Bardin n'a pas que des problèmes, comme vous le prétendez. Certes, s'il y a quelques problèmes liés au stationnement... Non pas au permis de construire parce que tout le monde doit savoir, et vous en particulier, que la délivrance d'un permis de construire est liée au nombre de places réalisées. S'il a été accordé c'est que le nombre de places était, par la loi, pas par le truchement de François Bernardini, effectivement positif.

Pour le reste, même dans des HLM, il peut y avoir des couples, des familles, qui ont 2 voire 3 véhicules et là, je suis désolé, mais ce n'est pas pris en compte par la générale du projet.

**M. CASADO**.- Il y a le parking Coutarel qui est vide.

**M. le Maire**.- Il n'y a pas que le parking Coutarel qui est vide, à 30 m aussi... Après, on peut dire qu'il y a sur-construction mais c'est facile. Quand on est dans l'opposition on peut dire n'importe quoi, mais on peut dire la vérité aussi en face...

**M. MEXIS**.- Quand on est maire aussi.

**M. le Maire**.- ...avec des gens qui ont le sens de la convenance. Comme le disaient M. Di Ciaccio, M. Canovas ou d'autres personnes, à partir du moment où il faut faire un petit effort... Il y a deux parkings qui sont situés à 50 m, le parking Coutarel et celui qui se trouve le long de la rue Filippi, où c'est vide tous les soirs. Il n'y a pas de surproduction d'habitats, il y a 50 m, et les stationnements sont dédiés à l'ensemble du Carré Bardin. Les gens ne font peut-être pas l'effort d'aller se garer plus bas. Après on peut effectivement remuer ciel et terre en disant que l'on a fait un mauvais choix.

**M. CASADO**.- M. Mexis n'a pas connu le temps où il y avait les matchs de football le vendredi soir tous les 15 jours. Là c'était, non seulement la rue du Stade mais l'ensemble du lotissement des Cognets et le Cembro qui étaient chargés. Et quand il y avait aussi les matchs de handball le samedi, c'était décalé toutes les semaines. La facilité c'est effectivement de vouloir se garer devant chez soi, et même s'ils pouvaient rentrer la voiture dans la salle à manger peut-être que les gens le feraient, mais à un moment donné il faut se dire que s'il n'y a pas un petit effort de la part de ces gens-là... Ce que nous faisons c'est que nous multiplions, avec nos impôts, le nombre d'installations et de mobiliers urbains sur les trottoirs parce que les gens s'y garent dessus. La rue du Stade va être complètement reprise par l'EPAD dans le cadre de l'achèvement des travaux de Bardin et nous allons installer du mobilier urbain tout le long. Cela permettra aux gens de circuler, aux piétons de passer, mais en revanche, il va falloir que les gens garent leur voiture ailleurs.

**M. le Maire**.- Mesdames, Messieurs, merci et à bientôt.

***La séance est levée à 20 heures 12.***